

Addictions et travail : conduite à tenir en consultation infirmière

	Infirmier(e)s
DPC INF	(soumis à validation)
MIXTE	Réf. 12b025
	7 h (P) + 7 h (D)
	4 mai
	et 14 septembre
	850 € HT - Repas inclus

Cette formation aborde le repérage d'une pratique addictive au cours d'une consultation et les conduites à tenir face à des situations complexes.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Mener un entretien sur les pratiques addictives et faire face à des situations complexes.
- Utiliser les outils pour réaliser un bilan vis-à-vis des pratiques addictives.
- Échanger avec les réseaux interne et externe du SPST dans le respect du secret professionnel.

Programme

- Identifier les techniques de repérage et d'évaluation d'une pratique addictive problématique et de son degré de sévérité.
- Définir comment gérer les résistances de la personne concernée en adoptant un style motivationnel.
- Définir la conduite à tenir face à des situations complexes.
 - Trouble du comportement aigu.
 - Retrait de poste et droit d'alerte.
 - Procédures graduées d'évacuation.
 - Articulation avec l'employeur.
- Explorer les moyens d'évaluer l'impact du travail sur la pratique addictive (protecteur ou aggravant).
- Préciser :
 - L'orientation vers le médecin du travail.
 - Le réseau interne : modalités d'articulation entre l'infirmier(e), le médecin et les autres professionnels du SPST autour d'une situation complexe.
 - En externe : orientation vers quel réseau de soins ?
- Explorer les addictions comportementales au travail.
 - Le workaholisme : comment différencier un salarié workaholique d'un salarié impliqué ? Existe-t-il des postes à risque ? Les conséquences.
- La cyberdépendance (définition, symptômes, conséquences).

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

Avertissement

Cette formation peut avoir lieu en INTRA avec des groupes mixtes médecins/infirmiers sous le titre "Addiction et travail : conduite à tenir en consultation".